

LABAAM!

La Boîte à Matos

Soutien Technique au Spectacle Vivant

Catalogue 2014

Qui sommes-nous ? :

Fondée en janvier 2014 par un collectif de techniciens du spectacle, l'association la Boîte à Matos a pour but le soutien technique au spectacle vivant.

Le parc de matériel son, lumières et structures est proposé en location aux associations, collectivités et éventuellement aux particuliers organisateurs d'événements culturels.

Les techniciens du collectif peuvent être embauchés pour assurer les régies des événements.

Sonorisation :

L'association est équipée de matériel de sonorisation professionnel et de qualité.

Le parc est construit sur la base d'un système « King Kong » de PL Audio, d'une puissance totale de 6 Kwatts en configuration complète, ce système est modulable et permet de répondre à vos besoins, des plus petits aux plus gros (jusqu'à 1500 personnes).

Les enceintes de retours sont des F15 de chez PL Audio (très similaires aux MAX15 de D&B en termes de réponse), elles sont coaxiales et offrent une puissance de 600W (1200w en crête).

La régie est construite autour d'une 01V96 v2 de Yamaha, étendue par des pré amplis et offrant ainsi 24 entrées et 12 sorties.

Le parc de micros et accessoires répond aux demandes les plus courantes actuellement.

Éclairage :

L'association est équipée de matériel d'éclairage professionnel.

Conditions:

Les location sont soumises à l'adhésion à l'association (50€ par an pour une personne morale, 20€ pour une personne physique), à son règlement intérieur et à l'acceptation des **Conditions Générales de Location.**

La Boîte à Matos est une association de location de matériel professionnel dont la manipulation et l'utilisation ne sont pas accessibles à tous, elles requièrent des connaissances en sonorisation ou en éclairage.

Par conséquent nous louons notre matériel uniquement à des structures ayant des techniciens expérimentés dans leurs effectifs, si ce n'est pas le cas de votre structure vous pouvez faire appel aux techniciens de la Boîte à Matos (leurs salaires, charges, frais de bouche et d'hébergement seront à votre charge).

Toute location vaut acceptation des conditions générales ci-après.

L'association « La Boîte à Matos » (ci-après libellée « la BAM », met à disposition un important parc de matériel (sonorisation, éclairage, structure scénique...), destiné à aider et promouvoir la réalisation d'animations et d'événements culturels .

Accès aux services :

L'accès aux services de location de matériel est exclusivement réservé aux adhérents de l'association. Pour pouvoir louer du matériel, les associations loi 1901 doivent fournir une copie de leurs statuts, le récépissé de déclaration en Préfecture, ainsi que la liste à jour des membres de leur bureau. Toutes publications et documents de promotion réalisés à l'occasion de manifestations bénéficiant du concours du parc de matériel doivent porter le logo de la BAM.

Réservations :

Toute réservation doit faire l'objet d'une demande de devis, au moins un mois avant la date prévue de l'événement. Ledit devis, une fois retourné à la BAM, daté et signé par le représentant légal du locataire, validera la réservation.

Toute réservation doit faire mention de :

- La date de prise en charge
- La date de restitution
- La (ou les) date(s) d'utilisation
- La nature de la manifestation
- L'objet de la manifestation
- Le (ou les) lieu(x) de la manifestation

Le matériel loué reste la propriété de la BAM, et à ce titre il est insaisissable par des tiers, le locataire n'ayant par ailleurs pas le droit de le céder ou de le sous-louer. Il ne doit être apporté aucune modification superficielle ou substantielle au matériel, sous peine de se voir réclamer le montant de la remise en état de l'équipement modifié. L'emprunteur certifie être apte à utiliser le matériel loué, lui-même ou par l'intermédiaire de personnes habilitées dûment qualifiées.

Force majeure :

La BAM ne pourra être tenue pour responsable des retards ou absence de mise à disposition dus à la force majeure ou à toute raison indépendante de sa volonté, telle que, de façon non limitative, intempérie, accident, interdiction officielle, etc.

Retrait du matériel :

L'emprunteur ou son représentant réceptionne le matériel loué en nos locaux

Sauf accord préalable, les sorties de matériel s'effectuent l'après-midi, et les restitutions le matin.

En accord préalable avec le service location, et sous certaines conditions, le matériel peut être livré par le personnel de la BAM.

Les locataires doivent déposer une caution égale à la valeur de remplacement des équipements loués. Cette caution sera restituée après vérification quantitative et qualitative des équipements et acquittement du montant de la facture. Le versement de la caution se fait uniquement par chèque.

L'emprunteur ou son représentant est invité à assister au test des enceintes de sonorisation avant le départ de nos locaux. A sa demande, des explications complètes peuvent être fournies concernant le montage et le branchement des appareils. Il doit s'assurer que les équipements préparés correspondent bien à sa demande. Après essais et pointage des équipements, le matériel est considéré en état de fonctionnement et quantitativement conforme au bon de livraison. Celui-ci est signé par le locataire ou son représentant.

Restitution du matériel :

L'emprunteur ou son représentant est tenu de restituer le matériel à la date figurant sur le contrat de location. Toute restitution ultérieure à la date prévue sur le contrat est susceptible d'être facturée au tarif de location en vigueur, et impliquera la responsabilité du locataire quant à d'éventuels préjudices subis par la BAM ou d'autres locataires. L'emprunteur est tenu de signaler tout dommage ou détérioration subis par le matériel durant la durée du prêt. L'emprunteur ou son représentant est invité à assister au test des enceintes de sonorisation lors du retour dans nos locaux. Le coût des réparations sera facturé au locataire. Le matériel définitivement hors d'usage ou non restitué, sera facturé à l'emprunteur à sa valeur de remplacement.

Tarifs et facturation :

Les prix facturés sont conformes à ceux du tarif en vigueur au jour de la location, et dépendent également de la durée du prêt. Le taux de TVA appliqué est celui en vigueur sur l'ensemble de nos services (20%). La facture sera établie au retour du matériel loué, après contrôle.

Le paiement s'effectue par chèque ou virement.

Responsabilités et Assurances :

La responsabilité et la garde matérielle et juridique des équipements loués sont transférées lors de leur mise à disposition. L'emprunteur assume cette garde sous son entière et seule responsabilité. L'assurance du matériel loué est donc à la charge de l'emprunteur.

Transports du matériel :

Avant de venir prendre en charge le matériel, assurez-vous que le véhicule choisi pour le transport soit suffisamment grand et conçu pour tout le matériel loué. Le personnel du parc se réserve le droit de refuser la location si le véhicule n'est pas adéquat.

Manutention :

Lors de la prise en charge du matériel, prévoyez le personnel nécessaire à la manutention, en relation avec l'importance du prêt ; 2 à 3 personnes pour charger un camion de matériel lourd et encombrant.

Branchements :

Demandez l'intervention d'un électricien habilité, pour le branchement de la distribution électrique.

Manipulation des projecteurs :

Ne manipulez pas les projecteurs lorsque les lampes sont encore chaudes, vous risquez de vous brûler et de les détériorer.

Si vous êtes amenés à changer une lampe, ne touchez pas la lampe neuve à main nue.

Rapportez la (ou les) lampe(s) grillée(s) sinon elles vous seront facturées.

Restitution :

Maintenez et restituez le matériel dans l'état où il a été pris.

Enroulez et attachez soigneusement tous les câbles, de la même façon qu'ils vous ont été fournis.

Sinistre :

En cas de sinistre, prévenez votre assurance.

Propreté et bon sens :

La BAM est une association, son personnel est bénévole, le nettoyage du matériel prend beaucoup de temps. Lors du rangement après votre événement, prenez quelques minutes pour :

- passer un coup de chiffon humide sur les câbles (pour enlever poussière, résidus de liquides...)
- nettoyer les enceintes avant de les mettre en fly/housse avec un coup de balai d'éponge et de chiffon
- enlever les restes de scotch/gaffer/barnier sur le matériel
- bien serrer et plier tous les éléments (pieds de levage, de micros, d'enceintes...)
- les pinces de micros se rangent avec les micros (pas sur les pieds !)

Certains racks vous sont livrés pré-câblés, merci de les retourner dans la configuration qui vous a été prêtée, et surtout ne les dé-câblez pas !

Enceintes :

Marque	Modèle	Infos	Prix H.T.
PL Audio	Uni-Ray	Enceinte Hi-Med 600W 40*110°	35
PL Audio	B18DL-P	Enceinte Sub 1200W	30
PL Audio	B18DL-A	Enceinte Sub 1200W avec tri-amplification et DSP	30
PL Audio	F15-CX	Enceinte Face/Retour Coaxiale 600W	20

Amplificateurs :

PL Audio	D1800	Amplificateur 2 canaux - 2x1350W@8Ω	15
----------	-------	-------------------------------------	----

Consoles de Mixage :

Yamaha	01V96 v2	Mixage numérique 16in/4out	50
--------	----------	----------------------------	----

Périphériques :

Ashly		Egaliseur 2x31 bandes	10
Xilica	XP8080	Processeur de Diffusion 8in/8out	10
TC Electronic	M One-XL	Multi-Effet numérique 2 moteurs	10
		Lecteur Cd/MP3 Autopause	5
Behringer	24 i/o	Préampli ADAT - 8in/8out	10

Pieds :

K&M	Grand	Grand pied de micro avec perche	3
K&M	Grand	Grand pied de micro avec perche télescopique	3
K&M	Petit	Petit pied de micro avec perche télescopique	2
K&M	Très Grand	Très Grand pied de micro avec perche (pour overheads)	5
Varytech	Wind Up 85	Pied d'enceinte >85kg	10
K&M	Barre	Barre de liaison pour enceinte sur sub (filetage M20)	5

Accessoires :

BSS	AR133	Boîtier de D.I. Actif	5
Stageline		Boîtier de D.I. Actif	2
		Barrette de couplage pour 2 micros	1
		Raccord Speakon F/F	1

Coefficients : 1 jour = 1 ; au delà : 0.75 par jour.

Microphones :

Marque	Modèle	Infos	Prix H.T.
Audiotechnica	AT4041	Statique - Type Overhead	8
Shure	545s	Dynamique - Pour reprise instruments (idéal guitare elec.)	5
Shure	SM57	Dynamique - Pour reprise instruments	5
Shure	SM58	Dynamique - Pour chant	5
Sennheiser	E604	Dynamique - Pour reprise toms et vents	5
Sennheiser	E640	Dynamique - Pour chant et vents	3
Beyerdynamic	M88-TG	Dynamique - Chant ou instruments	8
Sennheiser	E906	Dynamique - Pour reprise instruments	5
Shure	Beta 52	Dynamique - Pour reprise instruments (idéal grosse caisse)	5
Rode	NT5	Statique - Pour reprise instruments	5

Câbles :

XLR	1 Paire	Câble XLR/XLR de 10m	0.5
XLR	1 Paire	Câble XLR/XLR de 1m à 20m	0.5
XLR	2 Paires	Câble XLR/XLR de 5m	1
XLR	2 Paires	Câble XLR/XLR de 10m	2
XLR	8 Paires	Câble XLR/XLR de 5m	5
XLR	16 Paires	Câble XLR/XLR de 10m	10
XLR	16 Paires	Câble XLR/XLR de 20m	15
XLR	32 Paires	Câble XLR/XLR de 30m	20
Speakon	2 Points	Câble pour enceinte - 2x2.5mm ² - 3m	1
Speakon	2 Points	Câble pour enceinte - 2x2.5mm ² - 10m	2
Speakon	2 Points	Câble pour enceinte - 2x2.5mm ² - 15m	3
Speakon	4 Points	Câble pour enceinte - 4x2.5mm ² - 3m	2
Speakon	4 Points	Câble pour enceinte - 4x2.5mm ² - 10m	3
Speakon	4 Points	Câble pour enceinte - 4x2.5mm ² - 15m	4
RJ45	10m	Câble RJ45 pour DSP	2
RJ45	20m	Câble RJ45 pour DSP	3

Coefficients : 1 jour = 1 ; au delà : 0.75 par jour.

Projecteurs :

Tous nos projecteurs sont fournis avec porte-filtre, crochet et élingue de sécurité

Marque	Modèle	Infos	Prix H.T.
Diverses	PAR56	Projecteur PAR56 court alu, noir (CP60,61 ou 62) - 300W	2
		Gyrophares	2
		Quartz 150W	1
		Quartz 300W	2

Notre parc lumières est en cours d'acquisition, n'hésitez pas à nous contacter pour toute demande.

Gradateurs :

Robert Juliat	Digirack	Fly de Gradateurs -18x3kW - Alim. P17 63A - out Harting	80
	Stageline	Gradateur 4x800W - DMX 3p - Alim. PC16A	10
	ADB	Gradateur 6x2kW - DMX 5p - Alim P17 32A	15

Consoles :

OXO	12/24	Pupitre lumières DMX 3p - 12/24 circuits	15
-----	-------	--	----

Effets :

Chauvet	Haze	Machine à brouillard - DMX 2 canaux	15
	Stageline	Machine à fumée + télécommande	5

Accessoires :

		Bouchon DMX	0.5
		Adaptateur DMX 3/5p et 5/3p	0.5

Coefficients : 1 jour = 1 ; au delà : 0.75 par jour.

Pieds de levage :

Marque	Modèle	Infos	Prix H.T.
Mobiltech	ALP650	Pied à treuil de 1.80m à 6.50m - Charge max. 250kg	50
Varytech	Wind Up 85	Trépied à treuil de 1.80m à 4m - Charge max. 85kg	10

Ponts :

Global Truss	F34200	Pont Carré 29cm - Barres de 2m	10
--------------	--------	--------------------------------	----

Accessoires :

Mobiltech	T pour ALP650	5
Varytech	T pour WinUp 85	3
	Pendrillons	10
	Crochets	0.5
	Élingues	0.5
	Porte-Filtre	0.5

Distribution électrique :

Botex	Coffret in P17 32A / out P17 32A - 6 x PC 16A	15
Stairville	Boîtier out 6 x PC16A - in Harting 16	10

Câbles électriques :

16A	HO7RN-F	Câble caoutchouc - 3G2.5 - 5m	0.5
16A	HO7RN-F	Câble caoutchouc - 3G2.5 - 10m	1
16A	HO7RN-F	Câble caoutchouc - 3G2.5 - 15m	1.5
32A	HO7RN-F	Câble caoutchouc - 5G6 - 5m	2
32A	HO7RN-F	Câble caoutchouc - 5G6 - 10m	3
16A	10m	Multipaire 6 circuits - Connexions Harting 16	5
16A	20m	Multipaire 6 circuits - Connexions Harting 16	7
	Multiprise	Boîtier ménager de 3 à 6 prises	0.5
	Doublette	et Triplette	0.5

Coefficients : 1 jour = 1 ; au delà : 0.75 par jour.



La Boîte à Matos

Soutien Technique au Spectacle Vivant

6, All. du Houraou - 09800 Argein

www.laboiteamatos.com

laboiteamatos@gmail.com

06 86 80 68 91

Siret : 800 561 060 00016 - APE : 9002z - TVA Intra : FR52 800 5461 060